



Le mot du secrétaire général

soin de comprendre suffisamment tôt, au cours de leur parcours scolaire, qu'ils peuvent s'impliquer pour atteindre cet objectif. Secundo, le sens/la pertinence. Lorsque les élèves font le lien entre l'objectif qu'ils poursuivent et les choix qu'ils opèrent chaque jour à l'école - faire leurs devoirs, suivre une matière plus difficile, travailler avec un professeur exigeant, etc. -, ils fournissent davantage d'efforts à l'école. Tertio, l'influence des pairs. Qui a le plus d'influence sur des jeunes de 17 ans ? Ni leurs professeurs, ni leurs parents. Mais bien d'autres jeunes de 17 ans. D'où l'idée d'encourager les écoles à utiliser «des stratégies de l'influence des pairs» : des jeunes, sélectionnés, ont pour mission d'encourager les autres jeunes à croire en leurs capacités pour accéder à l'enseignement supérieur.

Comment est organisé le programme "College Summit" dans les écoles ?

J.B. Schramm : « Tout d'abord, nous aidons les écoles à évaluer ce que font leurs élèves après le secondaire: qui va à l'université, où, combien de temps ? Et à agir en conséquence. Deuxièmement, nous aidons les élèves à structurer et déterminer leurs projets d'avenir. De même, de la 3^e à la 6^e secondaire, tous les élèves suivent un cours d'une heure par semaine destiné à les aider à planifier leurs projets d'apprentissage après l'école secondaire. Troisièmement, nous formons les enseignants pour les aider à collaborer avec les conseillers en éducation. Enfin, nous aidons les écoles à identifier les élèves qui peuvent avoir le plus d'influence sur leurs pairs. Pour soutenir ces élèves dans cette mission, nous leur dispensons sur un campus universitaire une formation de quatre jours pendant l'été qui précède leur rhéto ».

Bien que pas nécessairement transposable comme telle dans notre système éducatif belge, cette initiative «made in USA» n'est pas sans nous rappeler l'utilité de



Penser autrement ...

C'est le thème choisi par l'UCL cette année pour attribuer le titre de docteur honoris causa à des figures qui invitent à penser autrement. Parmi elles, J. B. Schramm. Son combat ? Favoriser l'accès des moins nantis à l'enseignement supérieur.

Né en 1963, ce père de trois enfants est mû par un combat : démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur aux Etats-Unis. Un engagement permanent qui l'a conduit à fonder, en 1993, le concept de «College Summit», un programme offrant un soutien aux écoles secondaires pour leur permettre d'encourager les jeunes moins favorisés à entrer en école supérieure.

Ce projet lui a valu de devenir membre des «Architects of Peace», à l'instar de Desmond Tutu ou Al Gore, mais également d'être nommé «entrepreneur social» au sein d'Ashoka. Une prestigieuse distinction à la suite de laquelle J. B. Schramm a reçu une partie du montant alloué au président Barack Obama pour son prix Nobel.

Sur quels principes de base fonctionne "College Summit" ?

Primo, le choix personnel. Qu'un élève devienne médecin, enseignant ou plombier, cela doit être son choix et non «un accident» du fait du quartier où il a grandi. Ces jeunes ont donc be-

Questions parlementaires

Vous trouverez, en cliquant [ici](#), ou en vous rendant sur le site du SeGEC <http://enseignement.catholique.be>, sous l'onglet « Centre PMS », dans la partie « Dernières informations mises en ligne » les questions parlementaires suivantes :

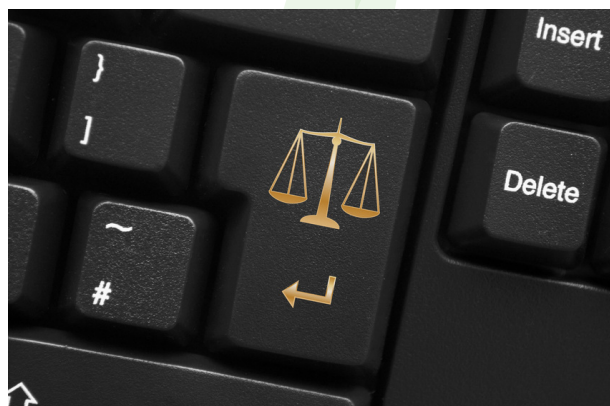
- ✓ Question de M. Yves Reinkin à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale relative au « *Renforcement différencié des CPMS pour les élèves en intégration scolaire* » ;
- ✓ Question de M. Olivier Saint-Amand à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « *Maintien des enfants en troisième maternelle* » ;
- ✓ Question de M. Olivier Saint-Amand à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « *Redoublement en troisième maternelle* » ;
- ✓ Question de M. Jean-Luc Crucke à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « *Abus sexuel d'enfants au sein de l'enseignement* » ;
- ✓ Question de M. Marc Elsen à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « *Degrés d'observation autonome* » ;
- ✓ Question de M. Daniel Senesael à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « *Étude de la Ligue de l'enseignement sur les centres PMS* ».

Circulaire encadrement différencié enseignement

Pour information, les circulaires n°3468 et 3471 relatives à l'encadrement différencié – modalités pour l'année 2011-2012 (et suivantes) ont été publiées ces 17 et 22 février 2011. Elles sont disponibles sur le site www.adm.cfwb.be ou en cliquant [ici](#) et [ici](#). Ces circulaires reprennent, comme leur titre l'indique, les différentes modalités de mise en place des projets « encadrement différencié », anciens projets « D+ », permettant aux écoles fondamentales et secondaires d'engager, entre autres, un agent PMS.

réserver un espace dans la grille-horaire pour travailler cette dimension essentielle du projet personnel et particulièrement à l'heure de la mise en place d'une nouvelle approche du qualifiant : si la poursuite dans l'enseignement général d'une part importante des élèves repousse bien souvent la question du choix d'études supérieures/de vie à l'entame du 3^e degré de l'enseignement secondaire, la réflexion autour d'une certification par unités au troisième degré de l'enseignement qualifiant ne saurait se faire sans une articulation avec ce qui se passe autour du 1^{er} et du 2^e degrés, avec un risque évident, dans l'état actuel, de renforcer, si on ne s'en préoccupe pas, la relégation (choix « imposé » suite à un parcours scolaire laborieux). L'orientation positive ne peut se construire sur un terrain embourbé passant par un axe bi-polaire « réussite-échec » uniquement sur base de compétences disciplinaires dites de base. A l'heure où l'on se préoccupe à juste titre d'identifier les besoins spécifiques des élèves en intégration, cette question ne concerne-t-elle pas tout autant certains élèves du 1^{er} et 2^e degrés du secondaire « esquinés » et qui sont davantage dans une logique d'échec que de réussite ? Prend-on suffisamment en compte dans le PIA (plan individuel d'apprentissage) les compétences dites transversales ? Il serait illusoire de croire que toutes les réponses à cette vaste problématique s'inscrivent seulement dans une logique de transmission de savoirs. Il serait sans doute aussi intéressant de ne pas se focaliser de manière fragmentaire sur les études PISA ...

Guy De Keyser



Nouvelles du Conseil supérieur des Centres PMS

- ✓ La mise en place de cellules « bien être » à titre expérimental au sein des établissements scolaires au 1/9/2011 a fait l'objet d'une présentation par le représentant de la Ministre Simonet ; entretemps une circulaire (n°3433) est parue invitant les écoles de l'enseignement obligatoire, les CPMS et les SPSE à une séance d'information régionale à ce sujet
- ✓ Dans la foulée du document de travail « démarche de qualité » réalisé par le GT ad hoc, il a été décidé d'organiser un événement autour du 50^e anniversaire des CPMS en 2012, occasion de mettre en évidence l'évolution de notre institution, de témoigner de ce que sont les « métiers PMS » aujourd'hui et d'en assurer la visibilité
- ✓ Vu l'évolution constante du nombre d'élèves en intégration et le mode calcul d'encadrement inadéquat pour les CPMS, une étude est en cours afin d'évaluer la charge générée pour les CPMS par la prise en charge de ces situations
- ✓ Communication a été faite de la publication par la ligue de l'Enseignement d'une étude sur les CPMS (ciblant les CPMS officiels) et disponible sur le site de la [Ligue](#)

Le groupe mixte Conseil supérieur des CPMS – Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé a repris l'initiative autour de problématiques telles que :

- ✓ Opportunité de la délivrance d'un avis circonstancié par les deux Centres en cas d'intégration
- ✓ Protocole et modalités de mise en œuvre, mention des besoins spécifiques dans le protocole, présentation et transmission
- ✓ Modalités de changement de type
- ✓ Diversification des centres habilités à procéder à l'orientation pour les élèves résidant à l'étranger

Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé

- ✓ Présentation par Mr Caussin, inspecteur coordonateur du fondamental, de son rapport sur l'intégration qui concernait, en 2010, 99 écoles d'enseignement spécialisé collaborant avec 283 écoles de l'enseignement ordinaire
- ✓ Les modalités de transmission du PIA vers l'enseignement spécialisé et vers l'enseignement ordinaire sont fixées dans l'avis 137 (vous pouvez trouver cet avis paru sur le site [enseignement.be](#) [ici](#))
- ✓ Dans le cadre de la réflexion sur l'avenir de l'enseignement spécialisé menée au sein du

Nouvelles en bref

CSES, des textes sur les valeurs de ce type d'enseignement sont en débat autour de questions comme: quelle école ? Quels besoins spécifiques ?

Entrées Libres

Entrées libres, vous connaissez ? Diffusée à plus de 15.000 exemplaires, cette publication généraliste s'adresse à tous les acteurs de l'enseignement dont les Centres PMS.

Nouveauté : le comité de rédaction compte désormais un représentant de chaque Fédération, susceptible de faire remonter des thématiques spécifiques ou transversales. Pour la FCPL, Mélanie de Clerfayt est à votre écoute et servira dorénavant de relais entre vous et les autres niveaux d'enseignement. L'occasion de rappeler aussi que vos idées, suggestions sont les bienvenues! Adresse de contact : melanie.declerfayt@segec.be

Ressources

Les inscriptions en 1^{re} secondaire f o n t actuellement l'objet d'informations auprès des parents et élèves concernés.

Pour vous aider dans cette démarche, trois outils sont mis à votre disposition

- ✓ un Power Point d'information que vous pouvez télécharger [ici](#)
- ✓ la brochure **Envol** qui a été actualisée et que vous pouvez télécharger [ici](#)
- ✓ un fichier Excel reprenant toutes les écoles, entre autres secondaires (avec lien Internet) accessible via Bernard Burton : bernardmjdburton@yahoo.fr

Nouvelle direction

Depuis le 1^{er} janvier, c'est Alexis Cousin qui remplace Guy Leyn à la direction du centre PMS Libre d'Uccle. Nous souhaitons la bienvenue à Alexis et remercions Guy pour son investissement à la Fédération.



C'est vous qui le dites

Mars 2011

4

Numéro 110

Dans un article paru ce 29 janvier dans La Libre Belgique sous le titre «Ne plus rater bac à sable» (à (re)lire [ici](#)), l'auteure relève un certain nombre d'effets purement négatifs du «redoublement» en maternelle. Nous vous invitons à lire ci-dessous la réaction de Liliane Neveux, directrice du Centre PMS libre de La Louvière.

Quelle honte !

Quel manque de considération pour le travail admirable réalisé par une majorité d'enseignantes de maternelles. Ce professionnalisme, j'ai pu l'observer, en tant que conseillère psychopédagogique du Centre PMS, présente dans les écoles fondamentales de ma région, pendant près de 30 ans. Comment peut-on réduire à «bac à sable et plasticine» ce qui pour bon nombre d'entre elles, nécessite une infinie patience, relevant parfois du sacerdoce?

Quel mépris !

Qui peut cautionner qu'il n'y a pas de différences entre un enfant né le 1er janvier ou le 31 décembre de la même année ? Qui peut imaginer qu'au 1er septembre, les enfants soient tous «à l'heure» avec jusqu'à 12 mois d'écart?

C'est une simple question de bon sens, sans doute inaccessible à ceux qui font parler les chiffres pour offrir au monde politique de séduisantes économies.

Seul un système qui laisserait entrer chaque enfant le jour de son anniversaire (6 ans) aurait un «semblant de justice». Faute de régler les inégalités sociales, il réglerait au moins les écarts d'âge entre élèves à l'entrée en 1^{re} primaire.

Mais quelle exigence pour l'enseignant de 1^{re} primaire ... et quel désordre pour la politique de l'enseignement et ses comptages au 15 janvier.

Je suis scandalisée d'un tel manque de respect pour une des professions qui m'a souvent laissée admirative, par la complexité des enjeux, la conscience et le professionnalisme de celles que j'ai vues à l'œuvre.

J'ai souvent été outrée de remarquer que ce manque de respect de «la belle ouvrage» des institutrices maternelles que je constatais semaine après semaine, était parfois induit ou cautionné par un service d'Inspection de l'enseignement fondamental qui croit avoir tout vu en 2 heures d'intervention dans une classe.

Ce sont les mêmes qui, depuis quelques années, harcèlent les directions d'écoles pour obtenir des Centres PMS, les justifications en bonnes et dues formes quand un maintien est proposé. Les mêmes qui félicitent les enseignantes qui n'ont gardé aucun enfant dans leur classe de 3^e maternelle.

Quelle proposition, dès lors pour ces enfants dont le rythme d'apprentissage ne sera pas respecté ?

La formation des enseignants qu'elle soit initiale ou continuée les prépare-t-ils réellement à différencier à ce point les apprentissages ?

Quel crédit accorder à des analyses chiffrées ?

En période d'austérité ... ne seraient-elles pas juste un instrument au service du pouvoir pour économiser...

Mais est-on sûr d'économiser ?

Souvent de telles dispositions conduisent hélas à une augmentation des entrées en enseignement spécialisé, solution plus onéreuse s'il en est.

Liliane Neveux
Directrice
Centre PMS libre de La Louvière

Un rendez-vous d'importance

Le 8 septembre 2011, le Conseil général de la FCPL vous invite au Colloque

« Familles et Centres PMS (des)accords presque parfaits ... Quelles collaborations ? Quels sens ? »

Rythmée par des interpellations, une conférence plénière, des conférences-débats, une table

ces à des questions de tous ordres, des plus simples aux plus complexes. Utiliser cette liste de diffusion, c'est l'occasion de partager les ressources par la mise en commun des problématiques et des solutions : chacun peut partager ses expériences.

Nous pensons que la diversité des situations est un atout pour que chacun pro-



de conversation et d'autres moments forts, cette journée abordera, à partir de différents angles d'approche, la question fondamentale des relations avec les familles.

D'ores et déjà nous vous invitons à bloquer la date de ce Colloque qui se déroulera à Louvain-la-Neuve.

A l'entame du 3^e trimestre, le Conseil général interpellera tous les Centres PMS libres, les invitant à préparer cette journée et ... de plus amples informations vous seront transmises quant au déroulement et intervenants de cette journée.

Listes de diffusion : késako ?

Au cours du mois de décembre 2010, nous vous avons transmis le rapport de l'enquête menée par le CRM sur l'équipement informatique des centres PMS libres. Vous avez pu le parcourir.

C'est un fait : l'informatique devient, pour nombre de membres du personnel, un outil de travail. Même si l'équipement doit encore nettement s'améliorer.

Les membres du CRM – Conseil en Ressources Multimédia et nouvelles technologies (ex Conseil informatique) - souhaitent vous aider dans cette utilisation au quotidien.

Pour ce faire, nous vous proposons d'utiliser la liste de diffusion PMS-FCPL.

Cet outil permet une communication rapide et peut donc apporter des solutions plus effica-

gresse et que l'utilisation de l'outil informatique s'en trouve facilitée. Peu importe qu'on soit débutant ou expert. En élargissant les échanges à l'ensemble des Centres PMS nous avons plus de chances de trouver des réponses pertinentes : c'est une des forces des forums Yahoo !

Rappelons que pour s'inscrire (ou se désinscrire) à PMS-FCPL un mail avec vos Nom Prénom et coordonnées de Centre PMS doit être envoyé sur fcpl@segec.be: le secrétariat se charge de la suite des opérations.

Merci de votre attention. Ce message lance une nouvelle thématique d'échanges, elle ne remplace, ni n'exclut aucune autre.

A vos claviers !
Pour le CRM
Frédéric Lebrun,
animateur

Coin lecture

Les Editions De Boeck viennent de publier plusieurs ouvrages centrés sur l'autisme et susceptibles de venir en aide aux parents et aux professionnels chargés de l'accompagnement des élèves concernés par ce handicap. «*Le syndrome d'Asperger*», «*Apprendre aux enfants autistes à comprendre la pensée des autres*» et «*Mon enfant est autiste : un guide pour parents, enseignants et soignants*».

Pour découvrir ces ouvrages et d'autres sur le même sujet : rendez-vous sur le site de la maison [De Boeck](http://www.deboeck.be).

Agenda Mars 2011

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|--|----------------------|---|---|
| | 1 Formation 18 | 2 Conseil Général | 3 | 4 Commission Enseignement Secondaire |
| CØNGE DE CARNAVAL - DU LUNDI 7 MARS AU VENDREDI 11 MARS INCLUS | | | | |
| 14 Formations 15 et «directions» | 15 Formations 3 et 26 | 16 | 17 | 18 |
| 21 Commission Santé | 22 Formations 26 et 20bis et «directions» | 23 CRM | 24 Formation 22 | 25 |
| 28 | 29 Formation 3 | 30 | 31 Formation 15 Conseil d'Administration CFPL | |

Mars 2011

6

Numéro 110



Nous apprenons le décès de Christiane Van der Haeghe, ancienne directrice du Centre PMS libre de Woluwe Schaerbeek, survenu le 3 février dernier. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité à l'Eglise du Monastère des Sœurs Bénédictines à Rixensart. Que celles et ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Pensée du mois

- Bonjour, dit le petit prince.
 - Bonjour, dit le marchand.
- C'était un marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif. On en avale une par semaine et l'on n'éprouve plus le besoin de boire.
- Pourquoi vends-tu ça ? dit le petit prince.
- C'est une grosse économie de temps, dit le marchand. Les experts ont fait des calculs. On épargne cinquante-trois minutes par semaine.
- Et que fait-on des cinquante-trois minutes ?
 - On en fait ce que l'on veut ...
- « Moi, se dit le prince, si j'avais cinquante-trois minutes à dépenser, je marcherais doucement vers une fontaine ... »

Antoine de Saint-Exupéry

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|-------|
| Le mot du secrétaire général | 1 - 2 |
| Juridiquement vôtre | 2 |
| Nouvelles en bref | 3 |
| C'est vous qui le dites | 4 |
| Vie collective | 5 |
| Coin Lecture | 5 |
| Agenda | 6 |
| La pensée du mois | 6 |
| In Mémoriam | 6 |